

AGENCE D'INGENIERIE DEPARTEMENTALE DES ALPES-MARITIMES

Election des membres de la commission d'appel d'offre Délibération n°CA-2021-09

Date de convocation: 08 janvier 2021

Sous la présidence de M. Charles Ange GINESY

Président de droit de l'Agence de l'ingénierie départementale des Alpes-Maritimes

Titulaires présents :

Xavier BECK, Sophie DESCHAINTRES, Gérald LOMBARDO, Michelle SALUCKI, Anne SATTONNET, Francis TUJAGUE, Raoul CASTEL, Thierry GRANDBOUCHE, Anthony SALOMONE, Dominique TRABAUD

Titulaires absents représentés par des suppléants :

David KONOPNICKI, Michel ROSSI, Martine BARENGO-FERRIER, Olivier CHANTREAU, Jean-Paul DAVID, Maurice LAVAGNA

Suppléants présents :

Marie BENASSAYAG, Michèle OLIVIER, Jocelyne BARUFFA, Philip BRUNO, Marino CASSEZ, Pierre CORPORANDY, Albert FILIPPI, Marc MALFATTO, Cyril PIAZZA, Arnaud PRIGENT

Suppléants absents :

Bernard BAUDIN, Anne-Marie DUMONT, Sabrina FERRAND, Marie-Louise GOURDON, Michèle PAGANIN, Valérie TOMASINI

Vu le CGCT et notamment ses articles L.1411-1, L.1411-5, L1411-6, L.1411-7 et D.1411-3 à D.1411-5 ; L.1414-2 ;

Vu l'article L.5511-1 du CGCT;

Vu l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité des institutions locales;

Vu le décret n°2020-1257 du 14 octobre 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire et vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire ;

Vu le code de la commande publique;

Vu la délibération de l'Assemblée générale n°1 en date du 13 novembre 2020 relative aux modalités d'organisation d'une réunion en visioconférence ;

Conseil d'administration 19 janvier 2021

Vu la délibération n° CA-2021-n°08 du 19 janvier 2021 relative à la création de la commission d'appel d'offre permanente de l'Agence et fixant les règles de dépôt des listes des candidats ;

Considérant que le fonctionnement et l'accomplissement des missions de l'Agence d'ingénierie départementale des Alpes-Maritimes nécessitent que celle-ci puisse assurer la passation de marchés publics supérieurs aux seuils européens,

Considérant qu'il appartient au Conseil d'administration d'élire en son sein les membres titulaires et suppléants de la Commission d'Appels d'Offres (CAO) ;

Considérant que, conformément aux dispositions de l'article L.1411-5 du CGCT, dans les établissements publics, les membres de la commission d'appel d'offres sont élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste ; qu'il ressort de ces dispositions que cette commission est composée de l'autorité habilitée à signer les marchés publics ou son représentant, en qualité de président, de cinq membres titulaires et 5 membres suppléant élus en son sein ;

Considérant que l'élection des membres titulaires et des membres suppléants a lieu sur une même liste, sans panachage, ni vote préférentiel, les listes pouvant comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir qu'en cas d'égalité de restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages ; qu'en cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptible d'être proclamé élu ;

Après avoir entendu l'exposé, le Conseil d'Administration, procède à l'élection de ses cinq membres titulaires et cinq membres suppléant ;

Le Président sollicite les listes qui font acte de candidature dans le respect des règles fixées par la délibération n°CA-2021-08 du 19 janvier 2021 ;

Est présentée la liste suivante :

- En qualité de titulaire : Xavier BECK, David KONOPNICKI, Gérald LOMBARDO, Jean-Paul DAVID et Martine BARENGO-FERRIER
- En qualité de suppléant : Bernard BAUDIN, Michèle OLLIVIER, Michelle PAGANIN, Pierre CORPORANDY et Cyril PIAZZA

Le résultat du scrutin est le suivant :

- En qualité de titulaire : Xavier BECK, David KONOPNICKI, Gérald LOMBARDO, Jean-Paul DAVID et Martine BARENGO-FERRIER
- En qualité de suppléant : Bernard BAUDIN, Michèle OLLIVIER, Michelle PAGANIN, Pierre CORPORANDY et Cyril PIAZZA

Les membres de la commission d'appel d'offres sont :

- En qualité de titulaire : Xavier BECK, David KONOPNICKI, Gérald LOMBARDO, Jean-Paul DAVID et Martine BARENGO-FERRIER
- En qualité de suppléant : Bernard BAUDIN, Michèle OLLIVIER, Michelle PAGANIN, Pierre CORPORANDY et Cyril PIAZZA

Conseil d'administration 19 janvier 2021

Ont participés au vote :

Xavier BECK, Sophie DESCHAINTRES, Gérald LOMBARDO, Michelle SALUCKI, Anne SATTONNET, Francis TUJAGUE, Raoul CASTEL, Thierry GRANDBOUCHE, Anthony SALOMONE, Dominique TRABAUD Marie BENASSAYAG, Michèle OLIVIER, Marino CASSEZ, Pierre CORPORANDY, Albert FILIPPI, Marc MALFATTO

Voix pour: 16

Voix contre: 0

Abstention: 0

Nice, le 19 janvier 2021

Le Président de l'Agence d'ingénierie départementale des Alpes-Maritimes

				ġ.			6		J.			
5				٠			•	7	•	•	ï	
٠.	٠							~			1	
0		0						٠		_	٠	
0			0	e					*	٩		
	0	0		0			e	ø	¢	ě		
0			0		0	-					i	
0			0					ě			÷	
	0	0		0	0 0 0		0	î	v	e		
						8	9	0	10	6	Ł	
	0	0	0	0		4			4		¢	
0					9							
b					0							
	0	0	ā	0	0							
								0		0	0	
									4			
ï		-0		ĭ	0				b			
ž	۰	٠	~	۰							6	
۰												
				è		8	4	6	0	0		
ĭ											٩	
ř	-	۵			4	6					9	
ě		ø	0	0			0	1	0	6		
							0	ŧ	b	0		
9				0		8			3		8	
6	0	0	0	0	4				9		•	

Charles Ange GINESY